

# LAVAGE VAISSELLE CONCENTRÉ\*

# Liquide de lavage vaisselle machine concentré\*. Toutes eaux.

Liquide de lavage destiné au lavage de la vaisselle en machine.

Doser en fonction de la dureté de l'eau.

Respecter les recommandations de dosage.

Produit possédant le label écologique de l'Union Européenne accordé aux produits qui satisfont aux exigences environnementales sous le numéro d'enregistrement : EU Ecolabel : FR-2/038/84350

## Mode d'emploi

- > Fonctionne avec une centrale de dilution connectée à l'Ecoflex à l'aide d'un connecteur vendu séparément.
- > Doser de 0,5 à 1 g ou 0,60 à 1,20 ml par litre d'eau en fonction de la dureté de l'eau. Unité de la dureté de l'eau : °français Le dosage sera réalisé à l'aide d'un doseur automatique. Connecteur disponible sur demande.

Dureté de l'eau	Douce (<15°TH)	Moyenne (15-25°TH)	Dure (>25°TH)
Dosage	0,5 g/L ou 0,60 ml/L	0,8 g/L ou 0,96 ml/L	1 g/L ou 1,20 ml/L

Pour connaître la dureté de l'eau de votre région, consulter le site internet du ministère chargé de la santé. Appliquer le dosage le plus juste et la température la plus basse recommandée soit 60°, afin de faire baisser autant que possible la consommation d'énergie et d'eau et de réduire la pollution de l'eau.





LAVAGE VAISSELLE



# Conditionnements

> Emballage : ecoflex 5L.

#### Données techniques

> Aspect : liquide limpide orangé

> pH > 12,5

> Densité: 1,19-1,21

#### Précautions

- > Produit réservé à un usage professionnel.
- > Éviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme.
- > Emballage à éliminer conformément aux législations
- > Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.
- > Consulter la FDS avant utilisation.

### Stockage

> Stocker à l'abri du gel.

# Eco-responsabilité

- > Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement.
- > Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA).

\*Produit à diluer

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 0 800 300 560 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail. Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents. Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.



